

Le marché de Louvie... une réussite incontestable !

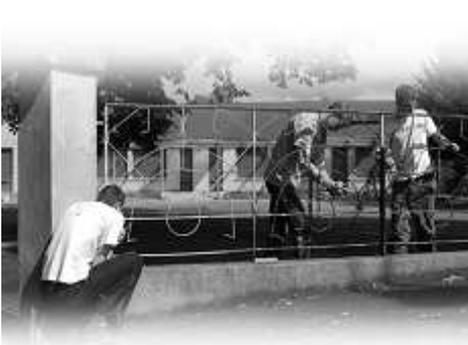


Cela faisait plusieurs dizaines d'années qu'il n'y avait pas eu de marché à Louvie-Juzon. Cette initiative s'est pourtant avérée des plus heureuses. Nombreux ont été les commerçants à répondre à l'appel et nombreux aussi ont été les habitants (de Louvie mais également des environs) et les touristes en vacances à venir flâner sur la place Camps où, tous les mercredis matins, il régnait une douce atmosphère de convivialité et de bonne humeur. Le sourire était sur tous les

visages et chacun avait plaisir à acheter des produits de qualité aux producteurs locaux ou des environs, fortement représentés, mais aussi à rencontrer quelques vieilles connaissances. Même le soleil a su être au rendez-vous ! Et ce n'est probablement pas un hasard si France 3 s'est intéressé au phénomène...

Le 24 septembre, ce marché s'arrêtera pourtant mais il ne fait aucun doute qu'aux premiers beaux jours de 2009, il reprendra...

Bravo à nos jeunes !



Ils s'appellent Nagis, Thomas, Sandrine, Maxime, Paul-Antoine, David, Alexandre, Virginie, Marina, Hélène, Sylvain, Christophe, Pierre Yves et Mickaël et ils ont travaillé pour la Commune durant l'été. Ils ont nettoyé des abreuvoirs ou des chemins, ils ont repeint les barrières de l'école ou ont prêté main forte aux employés communaux... Pour d'autres,

c'est au Point Info qu'ils se sont largement investis, répondant avec tact et précision aux sollicitations des vacanciers mais également des gens du village. Et ils l'ont fait avec beaucoup de gentillesse, de cœur et de courage.

Au nom de tous les habitants, la Municipalité les félicite et les remercie pour leur sérieux, leur travail et pour leur concours à la mise en valeur de notre village.



Le mot du Maire

Au cours de ces quelques mois, il a fallu non seulement prendre connaissance des dossiers en cours, s'adapter à la tâche que vous nous avez confiée, lancer les projets nouveaux que nous portions, nous placer effectivement à l'écoute de chacun et répondre à la multitude de sollicitations qui arrivent à la Mairie tous les jours. Je crois que l'ensemble de l'équipe municipale a su se montrer à la hauteur de ses responsabilités et que les premiers résultats peuvent être mesurés par tous : qu'il s'agisse du journal communal, du marché, de la réorganisation des locaux de la Mairie, de la remise en état des chemins et des sentiers communaux, des perspectives relatives à la création d'une crèche, d'une piste ou de la future intercommunalité. Le cap est donc trouvé et j'entends bien le garder au cours des mois et des années à venir.

Conscients que nos choix doivent permettre aux générations actuelles de répondre à leurs besoins sans pour autant grever la capacité des générations futures à satisfaire les leurs, nous persistons à privilégier l'échange et le dialogue pour mieux concilier le quotidien de chacun, le développement économique de la Commune et la protection de l'environnement. Je resterai particulièrement vigilant à ce qu'aucune manœuvre extérieure ne vienne contrarier la quiétude des habitants de Louvie.

Patrick LABERNADIE

Travaux de la rue Carnot



La première tranche des travaux de la rue Carnot est arrivée à son terme : le revêtement de la chaussée a été refait sans que le niveau initial ne soit remonté, les caniveaux ont été aménagés et les gaines qui permettront l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone ont été préparées.

La suppression des lignes aériennes se fera dans un second temps, au cours des mois qui viennent.

Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 2 juillet 2008

Le Conseil Municipal de Louvie-Juzon s'est réuni à la Mairie le mercredi 2 juillet 2008. Tous les Conseillers étaient présents.

- Le projet d'implantation d'une structure multi-accueil petite enfance a longuement été débattu. Face à l'importance des investissements nécessaires pour accueillir une telle structure ainsi qu'aux conséquences que cela entraînerait, notamment en référence à l'agrandissement envisagé des bâtiments scolaires, le Conseil a délibéré et s'est prononcé pour l'implantation d'une crèche dans la Commune à l'unanimité mais contre le fait que Louvie-Juzon ait à endosser seule de tels investissements (9 voix contre, 4 pour et 2 abstentions). Il demande donc à ce que ses locaux soient classés d'intérêt communautaire.
- Le Conseil Municipal a également délibéré sur le projet de remise en état du site intégré à la nouvelle demande d'autorisation d'exploitation de la carrière de Louvie-Juzon. Il n'a pas émis d'objection sur les



Séance du 7 août 2008

Douze conseillers étaient présents lors de la réunion du 7 août 2008, à la Mairie.

- Après un résumé de la réunion du 30 juillet avec l'ONF concernant l'exploitation forestière des secteurs de la Pale et de la Ménère, l'ensemble du Conseil s'est prononcé pour la proposition d'exploitation par câble et a voté à l'unanimité les demandes de subventions à faire auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général.
- Concernant la modification du décret de création du Parc National qui vise à renforcer les mesures de protection de l'environnement dans l'actuelle zone périphérique, le Conseil considère que ce décret porte atteinte à la souveraineté des élus locaux et les ampute d'un pouvoir de décisions sur le territoire communal. En conséquence, le Conseil Municipal se prononce contre ce décret (11 voix contre, 1 abstention).
- La demande de l'Association Comptine et Galopins pour subventionner le transport scolaire des enfants de la Commune fréquentant la Calendrette de Lys a été retirée par cette même association.
- Le projet de création d'une école de musique dans la Vallée a retenu toute l'attention du Conseil Municipal. Celui-ci est très favorable à une telle perspective et accepte, à l'unanimité, que le siège social de l'association se situe à la Mairie. Il se prononce néanmoins contre la demande de subvention telle qu'elle a été formulée (70 € /an/enfant), également à l'unanimité, mais se propose de réétudier la question

modalités de remise en état et n'est pas opposé à cette nouvelle demande d'autorisation mais il subordonne sa décision à la création d'une piste de contournement du village par le nord et, plus largement, à une renégociation de l'ensemble des termes du contrat qui lie l'entreprise Lacrouts & Frères à la Commune.

- Le raccordement électrique à usage privé n'a été abordé qu'à titre d'information, le problème ayant été réglé au préalable.
- Une PVRN (Participation pour Voies et Réseaux Nouveaux) a ensuite été votée à l'unanimité pour régler un problème de branchement aux différents réseaux pour des terrains de la rue d'Anglas.
- Le remboursement des frais de stages auxquels ont participé les secrétaires de Mairie a également été voté à l'unanimité.
- Enfin, dans le cadre des questions diverses, l'aménagement du GR 78 et son entretien ont été abordés ainsi qu'un courrier adressé à la Mairie par Madame BARÈS.

sous forme d'une subvention globale lors de la création de l'association.

- Le Conseil Municipal accède également à la requête de Mme BARÈS. Il vote à 11 voix pour et 1 voix contre la location d'une place de parking à l'arrière de son logement et fixe à 50 €/mois le montant de cette location. Un document précisant les conditions de cette location sera rédigé et signé par la locataire et le bailleur.
- Monsieur Bruno JACQUES est désigné Référent Sécurité et Défense.
- L'ensemble du Conseil Municipal se prononce pour soutenir la demande du personnel de la polyclinique d'Oloron qui tente de s'opposer à la fermeture de la maternité.
- Le Conseil Municipal vote une subvention de 100 € pour la pastorale de Noël organisée par l'association Pastorale Aussalesa.
- Le Conseil Municipal adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de réseaux publics de distribution de gaz.
- Quatre autres sujets ont également été abordés mais n'ont donné lieu à aucun vote, le Conseil Municipal considérant manquer d'éléments et de précisions pour se prononcer (Convention Caisse d'Épargne pour les nouveaux nés, Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, France Adot Cercle Bleu, Indemnité repas du personnel communal). Ces questions seront donc réétudiées lors des prochaines réunions.

Commissions...

La commission animation va prochainement travailler sur une exposition qui pourrait voir le jour durant les fêtes de l'Ascension 2009. Ces fêtes étant historiquement dédiées aux carriers, cette exposition serait consacrée à cette profession et à la place qu'occupait cette activité dans la vie économique du village.

Info diverses...



Les employés communaux travaillant aux Services Techniques se sont vus dotés de nouvelles tenues. Celles-ci visent tant à améliorer leurs conditions de travail que leur sécurité lorsqu'ils ont à intervenir en bordure de route. Parallèlement, ils ont aussi été équipés de téléphones portables leur permettant d'être joints à tout moment mais également d'appeler en cas d'urgence.

Il est rappelé aux jeunes âgés de 16 ans qu'ils ont à se faire recenser. Pour cela, il doivent se présenter à la Mairie où on leur demandera simplement de remplir un imprimé.

La réflexion autour d'une piste qui permettrait d'éviter le transit des camions de la carrière dans le bourg de Louvie-Juzon se poursuit. Les difficultés du terrain ont imposé au géomètre l'utilisation de matériel particulier pour établir un parcellaire indispensable pour aborder l'étape suivante : le premier contact avec les propriétaires.

Afin de prévenir les risques liés aux intempéries (inondations, effondrement des berges, etc.), les riverains des cours d'eau sont invités à porter une attention particulière à l'entretien de ces derniers afin que l'eau ne trouve aucune entrave à son cours naturel, notamment à l'amont et à l'aval des ponts et ouvrages élevés sur les lits des ruisseaux et rivières.

Du côté des associations...

Le basket vous intéresse ?



Au Foyer Rural, Louvie-Juzon Basket Club recrute...

- Mini-poussins et école de basket (nés en 2000/2001/2002). Le samedi matin de 10h30 à 12h à partir du 12 septembre 2008 avec Philippe CORTEZ.
- Poussins et poussines (nés en 1998/1999). Le mardi de 17h30 à 19h45 à partir du 26 août 2008 avec Jessica LABARTHE.
- Benjamins ou benjamines (nés en

1996/1997). Entraînement les lundis de 17h30 à 19h30 avec Hervé HENRY et Christine RÉGOT.

Une journée spéciale de découverte aura lieu le samedi 6 septembre à partir de 13h30 pour ces catégories et pour la catégorie benjamine.

- Minimes garçons ou filles (nés en 1994/1995). Entraînement les lundis de 17h30 à 19h30 avec Hervé HENRY et Christine RÉGOT.
- Cadets (nés en 1991/1992/1993). Entraînement les vendredis de 20h à 21h30 avec Luc BÉCHIR et Paul RÉQUENNA.
- Cadettes (nés en 1991/1992/1993). Entraînement les vendredis de 18h30 à 20h avec Julien PARIS.

Une journée découverte aura lieu le samedi 12 septembre à partir de 13h30 pour ces catégories en présence des équipes de séniors du club. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Fabienne DUNAND au 05.59.05.71.90.

Section Pelote

L'Assemblée Générale de la Section Pelote se tiendra au Foyer Rural le **mercredi 3 septembre 2008 à partir de 20 h 30.**



L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan moral et financier de la saison passée,
- Election du bureau,
- Projets pour la saison à venir.

Toute personne souhaitant rejoindre la section pelote sera la bienvenue.

La chasse va reprendre...

La période d'ouverture générale de la chasse à tir dans le massif montagnard est fixée pour le département des Pyrénées Atlantiques du 14 septembre à 7 heures au 28 février 2009



Espèces de gibier	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Chevreuil	Ouverture générale	Clôture générale	En chasse collective, la chasse n'est autorisée que les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
Sanglier	Ouverture générale	Clôture générale	
Renard	Ouverture générale	Clôture générale	
Faisan - Perdrix rouge	Ouverture générale	25/12/2008	Uniquement les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
Lapin	Ouverture générale	04/01/2009	
Lièvre	05/10/2008	04/01/2009	
Isard	Ouverture générale	12/10/2008 23/11/2008 (Jbout)	
Marmotte	21/09/2008	12/10/2008	

Un site à visiter...

Si le passé de Louvie-Juzon vous intéresse, n'hésitez pas à vous rendre sur <http://www.clos-cot.com>. Vous y trouverez toute une collection de

cartes postales qui parlent d'elles-mêmes et que l'auteur (Gérard Clos-Cot, louveteau s'il en est !) complète par quelques articles particulièrement bien renseignés...

A l'école...

26 ≠ 24 + 2 ?



La durée hebdomadaire de l'enseignement obligatoire en France passe de 26 à 24 heures. Parallèlement, les enseignants devront se consacrer, deux heures par semaine, aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages pour leur proposer des activités de soutien.

A Louvie, le Conseil d'école s'est prononcé pour que ces deux heures soient réparties sur la semaine (4 x ½ heure, le midi). Ce souhait devrait donc être avalisé par l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale à la rentrée.

Cette réorganisation du temps scolaire fait passer le nombre de jours d'école de 150 à 140 par an et implique, par conséquent, une réorganisation des services extrascolaires et des plannings des personnels communaux travaillant à l'école.

Par ailleurs et afin de répondre à la demande de parents d'élèves, la garderie du matin devrait commencer à 7 h 30 sans que les horaires du soir ne soient modifiés (jusqu'à 18 h 15).



Les dates des vacances scolaires pour l'année 2008 / 2009 seront donc les suivantes :

- Toussaint : du vendredi 24 octobre 2008 au jeudi 6 novembre 2008
- Noël : du vendredi 19 décembre 2008 au lundi 5 janvier 2009
- Hiver : du vendredi 13 février 2009 au lundi 2 mars 2009
- Printemps : du vendredi 10 avril 2009 au lundi 27 avril 2009
- Été : le vendredi 3 juillet 2009

Qualité de l'eau

L'échantillon prélevé le 1er juillet 2008 dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine a révélé une eau conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Le détail des résultats des analyses est le suivant :

Caractéristiques organoleptiques

Aspect (qualitatif)	0 qualit.
Coloration	< 1 mg/L Pt
Odeur (qualitatif)	0 qualit.
Saveur (Qualitatif)	0 qualit.
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,82 NFU

Contexte environnemental

Température de l'air	27°
Température de l'eau	17°

Équilibre calco-carbonique

pH.....	8 unité pH
---------	------------

Minéralisation

Conductivité à 25°	206µS/cm
--------------------------	----------

Résiduel traitement de désinfection

Chlore libre	0,23 mg/LCl2
Chlore total	0,26 mg/LCl2

Paramètres azotes et phosphores

Ammonium (en NH4).....	<0,05 mg/L
------------------------	------------

Paramètres microbiologiques

Bact. aér. revivifiables à 22° -68h	5 n/mL
Bact. aér. revivifiables à 36° -44h	85 n/mL
Bactéries coliformes / 100ml-MS	0 n/100mL
Entérocoques / 100ml-MS.....	0 n/100mL
Escherichia coli /100ml-MS.....	0 n/100mL

A Jaout, les analyses faites le 06/08/08 ont montré que l'eau d'alimentation était également conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pourquoi les bureaux de la Mairie ont-ils été réorganisés ?

L'utilisation des volumes de la Mairie était insatisfaisante. En effet, les secrétaires devaient travailler dans un seul et même bureau alors que la pièce du fond restait le plus souvent inutilisée. Pour remédier à ce constat, les bureaux ont été réaménagés. Une porte a ainsi été percée entre



Un secrétariat sérieux et indépendant...

les deux premiers bureaux, permettant que l'"Accueil" soit distingué du "Secrétariat". Le "Bureau du Maire", quant à lui, a été installé dans la pièce inoccupée.

Faits par des Conseillers, ces travaux n'ont engendré aucune dépense pour la Commune.

Tout en optimisant les conditions de travail, cette nouvelle organisation vise à améliorer la qualité de l'ac-



Un accueil spacieux et convivial...

cueil du public, notamment en permettant que soit respectée la confidentialité souvent nécessaire aux démarches que chacun peut avoir à faire à la Mairie.

En ce qui concerne les autres pièces, la réflexion se poursuit. Les sanitaires devraient notamment être re-



Un bureau du Maire digne et chaleureux...

Immigration française en Amérique du Sud...



Retrouvez les traces de vos ancêtres sur les registres du Consulat d'Argentine. Pour cela, rendez vous sur le site :

<http://www.genfrancesa.com>

Choisissez la version française puis allez consulter les « Registres consulaires », notamment ceux de Nantes. Ces registres contiennent tous les noms français immigrés en Argentine, en Uruguay et au Pérou d'environ 1830 à 1897 avec leur origine en France, leur métier et leur résidence en Argentine.

(Au jour de la mise en page de ce journal, certaines pages sont en cours d'actualisation mais les données devraient être accessibles très prochainement)

Clin d'œil du temps passé

Séance du Conseil Municipal du 8 février 1883

« Demande de la création d'un marché par les commerçants de la Commune qui se tiendrait tous les dimanches utile à la population de Louvie et à celle des Communes environnantes. »

Séance du Conseil Municipal du 8 août 1895

Achat d'une horloge pour l'église à M. Minary, horloger à Arudy. Celle-ci coûtera 1200 Francs.

Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Les horaires de la Mairie devraient très prochainement être modifiés. Ils seront précisés dans le prochain numéro...

Permanence du Maire :
le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON
Tél. 05 59 05 61 70
Fax 05 59 05 74 56
Email : mairie.louvie@orange.fr